

# L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 369 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Interview

Insécurité

## Dr Faya Millimouno se rétracte



P.3

Edito à vue d'Aigle

## D'une marche à une autre en faveur du CNRD!

Ces derniers temps, l'on ne compte plus en Guinée les mouvements et autres manifestations de soutien au CNRD et à son président, le général Mamadi Doumbouya. Après la Guinée forestière et la Haute Guinée, ce fut au tour de la Basse Guinée de mobiliser le week-end dernier ses filles et fils à Kindia pour prôner la paix et le rassemblement, faire des prières, magnifier les acquis du CNRD mais aussi apporter clairement et ouvertement son soutien à la candidature du général d'Armée Mamadi Doumbouya à la prochaine présidentielle en Guinée qui devrait se tenir en 2025 pour un retour apaisé à l'ordre constitutionnel...

Uniformisation des prix des denrées alimentaires P.2



**Le président de l'Union pour la défense des consommateurs de Guinée apporte des précisions importantes. (Entretien)**

Examens nationaux 2025 P.3



**« L'enseignant qui apportera son téléphone au centre, je vais le mettre en prison » (Sékou Kaba, DCE Matoto)**

Vie de la nation P.4



**Tibou Kamara fait une invite aux Guinéens**

Guinée P.3

Le Forum du dialogue citoyen lancé

Enlèvement d'Abdoul Sacko P.4

La réaction outrée du Barreau de Guinée

La famille judiciaire en deuil P.5

L'avocat Me Aboubacar Doumbouya n'est plus

Édito à vue d'aigle



D'une marche à une autre en faveur du CNRD!

Ces derniers temps, l'on ne compte plus en Guinée les mouvements et autres manifestations de soutien au CNRD et à son président, le général Mamadi Doumbouya. Après la Guinée forestière et la Haute Guinée, ce fut au tour de la Basse Guinée de mobiliser le week-end dernier ses filles et fils à Kindia pour prôner la paix et le rassemblement, faire des prières, magnifier les acquis du CNRD mais aussi apporter clairement et ouvertement son soutien à la candidature du général d'Armée Mamadi Doumbouya à la prochaine présidentielle en Guinée qui devrait se tenir en 2025 pour un retour apaisé à l'ordre constitutionnel.

En plus du ministre secrétaire général de la Présidence de la République, le général Amara Camara, plusieurs membres du Gouvernement et cadres ressortissants de la région côtière ont effectué le déplacement dans la capitale des agrumes pour ne pas se faire conter l'événement. Un rassemblement diversement apprécié dans le pays. Pour les détracteurs des tombeurs

d'Alpha Condé, ces rassemblements et autres marches prouvent à suffisance que les autorités actuelles sont dans une logique de confiscation du pouvoir contre la volonté de la majorité des Guinéens. Les différentes forces politiques du pays sont en train d'affûter leurs armes pour prendre part aux élections à venir. Mais s'il y a un fait qui crève les yeux aujourd'hui, c'est bien la préparation des esprits à la candidature du locataire du Palais Mohammed V, l'homme qui préside aux destinées du pays depuis le 5 septembre 2021. Une éventualité contre laquelle s'élèvent notamment les Forces vives de Guinée auxquelles appartiennent les trois principales formations politiques du pays, à savoir le RPG Arc-en-ciel (ancien parti au pouvoir), l'UFDG de Cellou Dalein Diallo et l'UFR de Sidy Touré. L'on constate que les soutiens de Mamadi Doumbouya viennent de différentes couches socio-professionnelles et de toutes les régions naturelles du pays (Basse Guinée, Moyenne Guinée, Haute Guinée, Guinée forestière) pour lui demander explicitement de rester aussi longtemps que nécessaire à la tête de la Guinée. Le 15 février 2025 dernier, Dr Mohamed Hady Barry, ancien cadre de l'UFDG et du RPG, a lancé le Mouvement des Patriotes pour la Refondation (MPR) pour soutenir les actions du CNRD et de son président. Les dockers du Port de Conakry, à la faveur d'un rassemblement, se sont engagés à payer la caution de l'Homme du 5 Septembre à la prochaine présidentielle. C'était en présence du ministre porte-parole du Gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, par ailleurs ministre des Transports, qui avait à ses côtés son homologue de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, Mory Condé.

La question que beaucoup se posent est de savoir si l'ancien commandant du Groupement des Forces spéciales va accepter de se présenter à la prochaine présidentielle en Guinée. Les semaines et les mois à venir nous apporteront certainement la réponse à cette pertinente question.



Uniformisation des prix des denrées alimentaires

Le président de l'Union pour la défense des consommateurs de Guinée apporte des précisions importantes

À l'approche du Carême et de Ramadan, le ministère en charge du Commerce, de l'Industrie et des PME revoit à la baisse, le prix des denrées de première nécessité sur toute l'étendue du territoire national. Le sac de riz devrait être vendu en détail à 295 mille, l'oignon, le sucre 350 mille, même prix que la farine, l'huile rouge à 305 mille ou encore le kilo de la viande bœuf à 60 mille franc guinéen. Le président de l'Union pour la Défense des Consommateurs de Guinée salue la décision mais souhaite qu'elle soit appliquée dans les marchés.



**L'Aigleinfos : Comment réagissez-vous à la publication des tarifs des denrées de premières nécessités sur toute l'étendue du territoire national ?**

**Mbany Sidibé :** Il a fallu une demande de l'Union pour la Défense des Consommateurs de Guinée adressée à la ministre du Commerce pour lui demander de renégocier le protocole d'accord fixant les prix des denrées de première nécessité. C'est un protocole, ce n'est pas seulement à l'approche du Carême et Ramadan qui doit aller jusqu'à juin 2025. De notre côté, nous avons beaucoup de réserves par rapport à ce protocole parce que nous avons été très clairs lors de notre prise de décision en disant à la ministre d'uniformiser les prix parce qu'on ne peut pas comprendre que le gouvernement encourage les prix discriminatoires.

**L'Aigleinfos : En tant que défenseurs des Consommateurs, on imagine que vous avez fait des constats dans les marchés et boutiques, ne serait-ce dans le grand Conakry. Est-ce que c'est effectif ?**

**Mbany Sidibé :** Lorsque le gouvernement subventionne un produit, il a tous les moyens pour stabiliser afin que le prix de Conakry soit celui sur toute l'étendue du

territoire. A titre d'exemple, c'est le carburant. Mais imaginez-vous qu'on a fixé les prix plafonds dans le grand Conakry mais jusqu'à présent, ils ne sont pas respectés dans les marchés, dans les boutiques. Pourquoi ? Nous avons sillonné beaucoup de localités, vous allez comprendre que le riz continue d'être vendu à 340 000, 330 000 ou 325 000 GNF de manière fantaisiste. C'est une préoccupation à notre niveau.

**L'Aigleinfos : Donc, on peut dire que ce protocole d'accord du département du Commerce souffre dans son application ?**

**Mbany Sidibé :** Il faut savoir que le ministère du commerce est en train de tromper les consommateurs. Ce n'est pas à cause du Ramadan ou Carême, c'est un protocole d'une durée de quatre mois, et ce n'est ni la volonté des importateurs c'est l'Etat qui a renoncé à une partie de ses recettes.

**L'Aigleinfos : Concrètement, qu'est-ce que vous faites de votre côté pour faire respecter ces prix ?**

**Mbany Sidibé :** Nous sommes en train de travailler profondément. Et même chaque consommateur s'implique pour faire respecter la décision. Dans les autres pays

pourquoi on dit que le consommateur est Roi ? Ce n'est pas un don ou à cause de Ramadan ou Carême.

**L'Aigleinfos : Quel appel avez-vous à lancer aux autorités pour le respect de ces décisions ?**

**Mbany Sidibé :** Il faut qu'on réussisse cette fois-ci parce que imaginez aujourd'hui dans nos villages il n'y a pas d'enseignants dans les écoles alors que nous sommes en train de perdre des millions de dollars dans la subvention du riz et que cela se retrouve pas dans le panier de la ménagère. Nous invitons tous les détaillants à se mettre à jour parce que nous avons pris un délai moratoire. Après ce délai, nous allons marcher avec des huissiers et au-delà nous allons nous rapprocher de la police contre tous ceux qu'on va prendre. C'est comme ça dans les autres pays, il faut que l'autorité de l'Etat soit appliquée.

**L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Mbany Sidibé !**

**Mbany Sidibé : C'est moi qui vous remercie !**

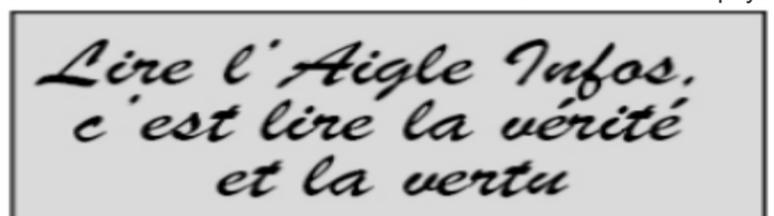
Entretien réalisé par Samuel Demba. D



**Autorisation** N°299/PR/TPI/K/2018 -  
**Siège :** Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée  
**E-mail :** laigleinfosgn@gmail.com  
**Tél:** (+224) 621 93 53 88  
**Fondateur & Administrateur Général** Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité  
**Tél.** +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53  
**Directeur de Publication:** Amadou Sadjo Diallo  
**Rédacteur en Chef:** Sékou Condé  
**Secrétaire Général de la Rédaction:** Samuel M'Bemba  
**Comité de Rédaction:** Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo  
**Stagiaire:** Mamadou Oury Bah  
**Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:** Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50  
**Imprimeur:** Alseny Camara 628066445  
**Imprimerie:** Imprimerie Lanyi  
**Distribution:** L'Aigle Infos/Maison du Livre  
**Mise en page:** CMP-GAMS 629106363  
**Édité par :** Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)



Kéfina Diakité





Insécurité

Dr Faya Millimouno se rétracte

Le jeudi, 20 février 2025, le président du Bloc Libéral devrait animer une conférence de presse, sur la thématique suivante : « les dettes publiques en République de Guinée. Un sujet crucial pour l'avenir économique du pays ! ». Cette conférence n'aura pas eu lieu puisque le conférencier, Dr Faya Millimouno a dit être contraint à reporter sa communication pour sa sécurité qui serait en jeu, au lendemain de l'enlèvement de Abdoul Sacko, Coordinateur du Forum des Forces Sociales.



**L'Aigleinfos :** Il était prévu que vous organisiez une conférence de presse jeudi, 25 février mais on apprend qu'elle n'aura pas lieu finalement. Quelles sont les raisons du report de cette rencontre avec la presse ?

**Dr Faya Millimouno :** Effectivement, c'est suite à plusieurs informations de menaces et de conseils de sources différentes, que nous avons décidé de reporter momentanément notre communication sur la dette publique en République de Guinée. Ce n'est que partie remise, nous trouverons un moment adéquat pour faire cette communication.

**L'Aigleinfos :** Est-ce que c'est en lien avec l'enlèvement de Abdoul Sacko, Coordinateur du Forum des Forces Sociales puisque vous vous rétractez seulement quelques heures après cet événement ?

**Dr Faya Millimouno :** Aujourd'hui tout le monde se rend compte que personne n'est à l'abri ; quand on voit la sauvagerie avec laquelle on a

débarqué chez Abdoul SACKO par le toit, on comprend que la Guinée est dans un trou très profond aujourd'hui. Donc on craint pour sa vie. C'est des choses que nous continuons à condamner de façon ferme.

**L'Aigleinfos :** Mais est-ce que vous pouvez faire en tant qu'acteur politique pour mettre fin à ce que vous appelez "sauvagerie" ?

**Dr Faya Millimouno :** On dit que lorsqu'un peuple n'est capable de défendre sa liberté, de défendre la justice, il est mûr pour être esclavagé. Je crois que les Guinéens que nous sommes, nous ne resterons pas les bras croisés jusqu'au dernier moment. Nous devons tous élever le ton contre cette dictature. On vit aujourd'hui de véritable terreur. Si ce n'est pas l'insécurité qui nous endeuille tous les matins, ce sont des disparitions forcées, et nous n'avons aucune autorité devant nous qui peut répondre aux questions.

**L'Aigleinfos :** Mais l'appareil judiciaire est là notamment le Pro-

curateur Général, pour prendre ses responsabilités dans ces genres de situation.

**Dr Faya Millimouno :** Vous allez vers la justice c'est pour vous dire nous ne sommes pas au courant ; on va ouvrir les enquêtes dont on ne voit jamais les résultats. Et donc c'est une situation de terreur que le peuple vit actuellement. Et le peuple doit se battre pour ne pas que cette situation-là perdure.

**L'Aigleinfos :** Vous dites que le peuple ne devrait pas admettre ces genres de choses mais en faisant quoi ?

**Dr Faya Millimouno :** Nous continuons à interpeller le peuple de Guinée à ne peut renoncer à sa liberté, à la démocratie, à la justice car seulement par la justice, la véritable paix peut être construite. Seulement dans la liberté que nous serons capables de créer la richesse. Aucun peuple n'a été capable de créer s'il n'est libre. Il y a beaucoup d'exemples qui foisonnent dans l'histoire mondiale. Donc c'est interpeller chacun des guinéens à ne pas reculer malgré le risque parce qu'il est grand. Donc ce que beaucoup de Guinéens craignent aujourd'hui c'est qu'on débarque chez eux à n'importe quelle heure et qu'on leur enlève la vie. Donc malgré tout cela, que nous ne taisions pas, nous ne reculions pas. C'est à ce prix-là que nous allons sauver ce pays.

**L'Aigleinfos :** Merci à vous Monsieur le Président du Bloc Libéral !

**Dr Faya Millimouno :** C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Guinée

Le Forum du dialogue citoyen lancé

Le Forum du Dialogue Citoyen, un cadre de concertation et d'échanges, a été lancé le mardi 25 février, dans un hôtel de Conakry. A en croire les initiateurs, ce forum ne constitue ni un programme gouvernemental ni une initiative partisane. L'idée et l'action sont totalement citoyennes et visent à sensibiliser les consciences à l'importance de la réconciliation.



« Toutes les couches se sont rassemblées autour de la question de la citoyenneté, autour de la problématique du dialogue. Le résultat est non seulement encourageant, mais le résultat est une réponse au scepticisme qui caractérise certains Guinéens qui ont peur du dialogue, qui pensent qu'on a fait tellement de dialogue et qu'on n'en a même plus besoin. Ce dialogue-là est citoyen, il n'est pas un dialogue politique. Ce dialogue est citoyen parce que ce n'est pas un dialogue organisé parce qu'il y a eu une confrontation ou un affrontement quelque part. Ce dialogue est citoyen parce qu'il n'est pas un dialogue politique basé sur l'étude et l'examen du fichier électoral, du chronogramme électoral, du découpage électoral. Ce dialogue est citoyen parce qu'il interpelle les Guinéens et Guinéennes à se parler, et à savoir que c'est en se parlant qu'on a la compréhension mutuelle, c'est avec l'écoute qu'on a la tolérance. Et je pense que l'exemple est donné que nous pouvons continuer à se parler », a indiqué Dr Sékou Koureisy Condé, le coordinateur du Forum du Dialogue Citoyen (FDC). Dans son intervention de circonstance, Jacques Boston, représentant du président du Conseil National de la Transition (CNT) et membre de l'Église anglicane, a déclaré : «

si tous les guinéens, si tous les citoyens étaient comme les religieux, je crois qu'il n'aurait pas de problème dans ce pays. Vous voyez Elhadj Mamadou Saliou Camara et monseigneur Vincent Koulibaly, ils sont tous ensemble. Ça, c'est le dialogue inter-religieux. Tout ne doit pas être de la politique. Il faut que le Guinéen quitte un peu sur ce champ de politique et être vraiment un bon citoyen. Tout ne doit pas être de la politique. Le dialogue est très important. Sans le dialogue, on ne pourra rien. »  
Ce Forum du Dialogue Citoyen est censé permettre entre autres l'installation d'une plateforme de concertation et d'analyse de la situation socio-culturelle et politique de la Guinée; la définition du répertoire des solutions qui permettront à la Guinée de renouer avec une quiétude garantie et symbole d'une paix durable; la mise en place d'un mécanisme politique de suivi des conclusions des concertations, des conventions et accords retenus avec les partenaires internationaux et l'adoption d'un agenda prioritaire axé sur les besoins fondamentaux de développement et de stabilité de la Guinée face à toute autre démarche n'étant pas forcément favorable au bien-être du pays et des populations.

Mamadou Oury

Examens nationaux 2025

« L'enseignant qui apportera son téléphone au centre, je vais le mettre en prison » (Sékou Kaba, DCE Matoto)

Les futurs examens risquent d'être très mouvementés dans la commune de Matoto. A quelques mois du coup d'envoi des épreuves, les autorités de l'éducation de Matoto intensifient les préparatifs en vue d'un bon déroulement de ces évaluations nationales.



Le Directeur Communal de l'Éducation de Matoto, soucieux de relever le défi dans sa juridiction, n'a pas caché ses intentions à ses démentements mardi, 25 février 2025, lors d'une restitution d'atelier préparatoire sur les futurs examens nationaux avec les responsables d'écoles et services impliqués dans ce processus dans sa zone.

Dans le choix des surveillants, le DCE de Matoto donne des consignes aux proviseurs, principaux et directeurs d'écoles.

« Les enseignants qui sont capables de lire et écrire les épreuves correctement au tableau, on a besoin de ces surveillants. Même si c'est votre frère, si tu sais que sa moralité n'est pas bonne, ne mets pas son nom », a prévenu Sékou Kaba. Dans la circonscription de Matoto, la première autorité éducative compte

rendre obligatoire la prestation de serment. Ceci devra empêcher les concernés d'aller à l'encontre des principes. Mais ceux qui ne voudraient pas se soumettre à cette règle, ne sont pas obligés de le faire.

« Cette année, la prestation de serment à Matoto est une obligation : de la surveillance jusqu'à la correction, à commencer par moi. Si tu ne prêtes pas serment, tu n'es pas sanctionné, on t'élimine seulement. Mais tu ne seras pas dans le processus des examens », a exigé le DCE de Matoto.

Les femmes sur la sellette.

Si aujourd'hui la commune de Matoto peut se féliciter de son avancement dans le processus d'inscription de ses candidats en ligne de l'examen d'entrée en 7ème Année, du BEPC et du Baccalauréat, elle invite les responsables de ses concessions scolaires à finaliser le reste du processus avant d'aborder l'étape suivante. M. KABA a dans son viseur, des femmes qui n'ont pas le niveau de surveiller. Il instruit les responsables devant faire des propositions de prendre en compte cet aspect.

« Cette année si je pouvais éliminer les femmes surveillantes, j'allais le faire parce que tout le problème c'est

ça. Tu verras une femme qui est incapable de lire un sujet ou d'écrire au tableau, ce n'est pas sérieux. », a-t-il dénoncé. Ces propos qu'il a tenté de relativiser suite à un murmure de la gent féminine présente dans la salle : « les hommes aussi, d'accord mais ils sont minoritaires. Excusez-moi mais je sais ce que je dis. Les femmes et hommes que vous portez sur vos différentes listes, s'ils sont pas capables, ne portez pas leurs noms », a-t-il ajouté.

L'interdiction du port du téléphone dans les centres d'examen, reste de mise cette année. Malheur à celui qui essaiera de défier ce principe, prévient-il.

« Cette année, je compte sévir parce que je serais au centre de toutes les activités. L'enseignant qui apportera son téléphone au centre, je vais le mettre en prison, je le jure », a-t-il promis.

Samuel Demba. D



Tribune

Vie de la nation

Tibou Kamara fait une invite aux Guinéens

Dans une tribune intitulée "Au nom du peuple, ressaisissons-nous !", l'ancien ministre d'Etat, Tibou Kamara, commente à sa manière l'actualité sociopolitique guinéenne.



« Le peuple n'existe pas en tant que tel dans l'abstraction des discours pompeux et populistes. Il ne saurait se reconnaître ni se fondre dans le prisme des opinions partisans et des prises de position opportunistes et conjoncturelles. Le peuple s'exprime et se prononce à travers le mandat qu'il donne de plein gré, c'est-à-dire par le pouvoir qu'il confère, en toute liberté et indépendance, en exerçant sa souveraineté à des élus. Il brille par la légitimité accordée par lui aux institutions mises en place suite à sa volonté inaliénable, sortie tout droit des urnes.

En dehors des élections, moment où il est consulté et où il a son mot à dire, le peuple n'est représenté par personne, et nul n'est autorisé à parler ou agir en son nom. Sinon, pourquoi certains, dans la cité, seraient-ils plus fondés que d'autres à se dire élus ou mandatés par le peuple ?

La loi établit l'égalité entre les citoyens en droits et en devoirs, mais la démocratie autorise certains à se placer au-dessus des autres, confé-

rant à une poignée d'élus le pouvoir de diriger le pays et d'exercer leur autorité sur chaque citoyen. Ceux qui bénéficient de plus de droits, jouissant d'un « statut supérieur à celui du commun des mortels », doivent également assumer davantage de responsabilités que le citoyen ordinaire. Les inégalités et les discriminations, profondément ancrées dans la vie sociale, mettent à l'épreuve les fondements de la République. Ainsi, ceux qui occupent ces positions privilégiées se doivent de répondre à des exigences plus strictes, en contrepartie de leur statut exceptionnel.

Mais que constate-t-on, fort malheureusement ? Lorsqu'on est au sommet de la pyramide, on ne se fixe ni interdits ni limites. Les uns et les autres rivalisent d'ardeur et d'imagination pour excuser et justifier tout ce qui vient d'en haut, avant de se rétracter en regrettant et condamnant tout et tout le monde lorsque la disgrâce arrive. Le discernement qui a manqué, la lucidité ayant fait défaut, sont soudainement retrou-

vés. Pour paraphraser le titre du livre d'Abdoulaye Porthos (La Vérité du ministre), les faits n'importent guère à ce moment-là, seule la version des décideurs s'impose à tous. Ce que veut le chef, le peuple le veut et l'approuve, comme si Dieu l'avait décidé et accepté. Alors, il n'y a plus de débat, il ne saurait y avoir d'opposition. Comme l'avait dit mon défunt ami et frère, le Premier ministre ivoirien Ahmed Bakayoko : « Tout est calé, bouclé, géré... »

Et comme on connaît déjà le vainqueur proclamé ainsi que les perdants tout désignés, on se bouscule au portillon de l'un et on déserte littéralement chez les autres. Il y aura un « match dans le match », car on attend de voir comment les derniers venus comptent s'en sortir, et comment le premier peloton arrivera à se maintenir. On observe aussi comment le nouveau maître des horloges et faiseur de destins va démêler l'écheveau des intrigues, sélectionner dans cette bataille rangée, cette mêlée, cet ensemble hybride, les hommes et femmes susceptibles de l'aider à parvenir à ses fins.

La Guinée, elle, ne veut pas bouger. Ses élites et ses populations n'ont aucune envie de changer. On s'empresse autant à soutenir dans la passion qu'on éprouve de la difficulté, chaque fois, à assumer ses choix irréflechis, à s'obliger à admettre que tout passe dans la vie, que l'alternance est une loi de la nature, et la plupart du temps, une revanche des peuples, décrétée dans les urnes ou arrachée dans les rues.

"MIEUX VAUT PARTIR CINQ ANS TROP TÔT QUE CINQ MINUTES TROP TARD"

À ce propos, on peut relever que les dirigeants ne suivent pas tous la même trajectoire et sont libres chacun de décider de leur sort. Il y

a ceux que l'on n'espère pas avoir, mais qui n'entendent pas partir une fois installés ; il y a ceux qui veulent partir, mais que l'on voudrait retenir malgré eux. Ces bien-aimés, si détachés du pouvoir, ne cèdent pas à la tentation de perdurer, à l'image de Nelson Mandela qui, alors qu'il était assuré d'un plébiscite certain pour un second et dernier mandat, s'était refusé à rempiler. Il est parti comme il était arrivé : dans l'honneur et la gloire, enseignant à tous qu'on ne doit laisser personne décider pour soi et qu'il ne faut pas s'aviser de hurler avec les loups ou de suivre la meute. Le chef doit diriger, et non se laisser diriger. Lorsqu'un peuple vit couché, il ne peut marcher debout et droit, ni soulever la tête pour voir devant lui. Ne plus avoir de repères signifie une histoire mal apprise ; n'entrevoir aucun horizon revient à renoncer à l'avenir, car celui-ci passe par des sacrifices à consentir, des actes de courage et d'abnégation.

Contrairement à Nelson Mandela, qui a su se faire violence et s'arrêter, nombreux sont ceux qui estiment qu'il est de leur devoir de servir aussi longtemps que le peuple le sollicitera et que leurs facultés le permettront. Ils ne se résolvent pas à la fatalité et croient fortement aux ressorts populaires. Est-ce la fibre patriotique ? Le fantasme du pouvoir ? L'angoisse d'être abandonné à la solitude après avoir été courtoisé, adulé et célébré ? Il y a aussi ceux qui ont été bien accueillis, parfois dans l'hystérie, et ne voient pas la désaffection venir à cause de l'épais brouillard des fausses assurances données çà et là et des clameurs populaires trompeuses et assourdissantes. On ne se doute de rien, en général, jusqu'à l'heure fatidique, avec tous les slogans scandés, toutes les cérémonies d'hommage et de reconnaissance

mises en scène.

« Mieux vaut partir cinq ans trop tôt que cinq minutes trop tard », disait le Général de Gaulle. Décider de partir ou choisir de rester peut dépendre des pulsions de chacun. Le sens de l'histoire et la conscience des risques de certaines décisions relèvent de la divinité de la sagesse.

Le peuple n'aura jamais de candidats tous issus de lui. Il choisit parmi ceux qui se présentent devant lui, son élu pour un temps déterminé qui n'est pas infini. La question qui demeure est de convenir ensemble, une fois pour toutes, de la manière dont on accède au pouvoir, l'exerce, le conserve et le transmet, pour qu'il n'y ait pas de mélange des genres, qu'on ne soit pas obligé tout le temps de tricher avec les valeurs, les principes et les exigences de la démocratie. En clair, qu'on ne se voie pas forcé de raconter n'importe quoi, n'importe comment, à n'importe qui, dans un rôle ingrat et souvent dégradant.

L'ambiguïté ne profite à personne. Les discours politiques évoluent avec le temps et s'adaptent aux mœurs. Même si l'on veut nous ramener à certains égards aux années 60 par une rhétorique surannée et des comportements d'extrême servilité, le monde n'est plus le même. Il y a de nouvelles générations montantes : le parti-État, l'instrumentalisation du peuple, le dogmatisme, le guide suprême, bref, toutes les notions et idéologies qui ne s'inscrivent pas dans la démocratie et jurent avec l'État de droit sont tombées en désuétude. Il est toujours bon de s'y faire plutôt que de se voir rappeler à l'ordre par les forces du progrès ou rattrapé par les réalités du temps.

À bon entendre...», a écrit Tibou Kamara.

Mamadou Oury

Enlèvement d'Abdoul Sacko

La réaction outrée du Barreau de Guinée

Dans une déclaration publiée dans la presse, le Barreau de Guinée a condamné le lundi 24 le silence des autorités judiciaires guinéennes par rapport à l'enlèvement du Coordinateur du Forum des Forces Sociales de Guinée, Abdoul Sacko, dans la nuit du 18 au 19 février 2025.



« Les traitements inhumains, cruels et dégradants auxquels il a été soumis, avant d'être laissé pour mort en pleine brousse, ne peuvent laisser indifférente aucune âme sensible. Le Barreau de Guinée ne peut fermer les yeux sur les violations répétées des droits de l'Homme et le climat de terreur qui s'installe progressivement dans le pays et constitue une menace pour la sécurité des citoyens. Le Barreau de Guinée condamne et dénonce avec la plus grande fermeté l'absence totale de réaction des autorités judiciaires, lesquelles n'ont jusqu'à présent fait aucune communication sur cet acte inacceptable. Le Barreau considère cette situation comme la traduction d'un manque-

ment manifeste par l'Etat à son devoir de protection des citoyens et de garantie de la sécurité publique.

Le Barreau rappelle en effet que la protection des citoyens est une obligation constitutionnelle et légale des autorités publiques. Laisser perdurer une telle situation sans réagir constitue un renoncement à cette mission régalienne.

De l'enlèvement de Monsieur Abdoul SACKO à sa libération par ses ravisseurs dans un état de santé assez critique à la suite de tortures, traitements inhumains et dégradants, selon les déclarations de l'intéressé à travers ses conseils, aucune autorité judiciaire ou politique n'a réagi. Ce mutisme ne fait qu'aggraver l'indi-

gnation et l'inquiétude légitimes des citoyens et des organisations de défense des droits humains.

Le kidnapping d'un activiste engagé pour la justice et la défense des droits humains constitue une menace directe contre les principes démocratiques et l'État de droit en Guinée.

C'est un cas qui vient s'ajouter à la longue liste de disparitions forcées sans qu'il y ait des enquêtes. C'est pourquoi, le Barreau de Guinée invite les autorités gouvernementales à prendre toutes les mesures nécessaires pour élucider l'enlèvement de: M. Oumar SYLLA "Foniké Mèngué"; M. Mamadou Billo BAH; M. Sadou NIMAGA; M. Habib Marouane CAMARA », peut-on lire dans la déclaration du Barreau qui invite par ailleurs les autorités judiciaires à assurer la sécurité du coordinateur du Forum des Forces Sociales de Guinée, Abdoul Sacko.

« Le Barreau de Guinée invite les autorités judiciaires compétentes, notamment le Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Dixinn, à entreprendre des enquêtes sérieuses en vue d'identifier et de punir les responsables de cet acte odieux », ajoute-t-il.

Kaba Kankoula

Politique

Le RPG Arc-en-ciel dénonce une tentative de déstabilisation

L'assemblée générale hebdomadaire du RPG Arc-en-ciel s'est tenue le samedi 22 février 2025. A cette occasion, l'honorable Mohamed Lamine Kamissoko, membre du Bureau politique national, a fustigé la tentative de déstabilisation de l'ancien parti au pouvoir.

Tout en demandant aux responsables de faire preuve de vigilance, Hon. Kamissoko a pointé particulièrement ce qu'il considère comme des manœuvres visant à détourner les structures de base du parti au profit de candidatures extérieures. « Je prends le cas d'un jeune responsable qui est à Sonfonia Casse, qui se permet d'appeler nos présidents pour leur dire qu'ils ont créé un mouvement de soutien dirigé par Makanera. C'est un jeune qui était avec nous, ici. C'est le jeune qui n'a pas été retenu pendant le choix du CNT là », a-t-il martelé. Et d'ajouter: « Il ne faut pas donner cette occasion à quelqu'un. Tous les secrétaires généraux ici présents, dites à vos comités de base, à vos responsables de sections de ne pas accepter. Ce n'est pas vous, hein, il y a des gens dans l'ombre qui donnent vos numéros aux groupes de Makanera. Ils vous appellent et viennent avec de l'argent. Ils viennent avec de l'argent dans la voiture pour que vous adhérez à leur cause. C'est pitoyable »

Et parlant d'Alhoussein Makanera Kaké, ancien allié du RPG Arc-en-

ciel et coordonnateur de la Synergie GMD25, l'honorable Mohamed Lamine Kamissoko a dit ceci : « Je dis, mon ami Makanera, si tu dois t'engager au compte du CNRD, tu dis que tu es un leader politique, le RPG ne te reconnaît pas comme un leader politique. Parce que tu n'es pas leader au RPG. Tu as été un allié, et puis quel genre d'allié ? C'est grâce à l'esprit de compréhension, d'humanisme du Pr Alpha qui t'a mis à côté de lui. Le RPG ne te connaît pas, toi Makanera. Toi, tu laisses ton parti, tu prends l'argent et tu te diriges vers les militants du RPG. Mais ce que je dis là, c'est devant les membres de la justice guinéenne, devant toutes les composantes du peuple de Guinée. C'est une provocation. Makanera provoque le RPG. Ceux qui te mettent en mission, eux-mêmes n'ont qu'à venir s'adresser au RPG. Toi, tu es trop petit... »

Kaba Kankoula

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

RPG

Makanéra et l'éventuelle candidature de Mamadi Doumbouya

Le RPG Arc-en-ciel a tenu le samedi, 22 février 2025, sa traditionnelle assemblée générale hebdomadaire à son siège national de Gbessia. Alhoussein Makanéra Kaké, Coordinateur de la Synergie Général Mamadi Doumbouya 2025 et la possible candidature du Général Mamadi Doumbouya ont été les principaux points évoqués lors de cette rencontre avec les militants du parti d'Alpha Condé.



Le nom d'Alhoussein Makanéra Kaké est celui qui est chanté ces derniers temps, à l'assemblée générale du RPG Arc-en-ciel. Le Coordinateur de la Synergie Général Mamadi Doumbouya 2025, est soupçonné par ses anciens collaborateurs de s'être engagé auprès de la junte pour faire basculer les militants du RPG vers le CNRD. Son passage à Kankan et à Faranah dans les structures du parti, n'a pas été digéré par la direction na-

tionale de l'ancien parti au pouvoir. « Tous les secrétaires généraux ici présents, dites à vos comités de ne pas accepter d'adhérer aux mouvements de soutien. Ce n'est pas vous mais, il y a des gens dans l'ombre, qui donnent vos numéros aux groupes de Makanéra. Ils viennent avec de l'argent dans la voiture, ils vous appellent d'adhérer à leur cause, c'est pitoyable », a déclaré Mohamed Lamine Kamissoko.

Ce qui est certain, est que le régime déchu le 05 septembre 2021 a foi à la loyauté de ses militants. L'ancien parlementaire présume d'ailleurs que l'ex-ministre de l'information et de la communication sous Alpha Condé ne peut pas réussir dans cette mission.

« Je dis, mon ami Makanéra si tu dois t'engager auprès du CNRD en disant que tu es un leader politique, le RPG ne te reconnaît pas comme un leader politique parce que tu n'es pas leader au RPG, tu as été un allié. C'est grâce à l'esprit de sagacité, d'humanisme du Professeur Alpha Condé qui t'a mis à côté de lui. Toi, tu laisses ton parti, tu prends l'argent tu te diriges vers les militants du RPG... ce n'est pas une provocation ? », a-t-il interrogé. La direction nationale du RPG lance un défi à ce soutien du CNRD qu'elle estime qu'il n'a pas le charisme de faire basculer ses militants.

« Ceux qui te mettent en mission, eux-mêmes n'ont qu'à s'adresser au RPG pour dire que nous voulons ça. Toi, tu es trop petit. Au lieu de passer dans nos structures, tu connais la direction nationale du parti, viens nous parler ici », a-t-il

lancé comme défi.

Au-delà de l'ancien allié du RPG, la présence des membres du CNRD et ceux qui gouvernent, a aussi occupé un pan important de cette rencontre politique. Le camp d'Alpha Condé pense que ces cadres seraient plus utiles dans les bureaux que d'être en campagne pour un candidat.

« Tous les fonctionnaires qui devaient être dans les bureaux pour servir le peuple, sont tous à l'intérieur pour faire la propagande. Faire la propagande pour qui ? », s'est interrogé Aboubacar Demba Dansoko.

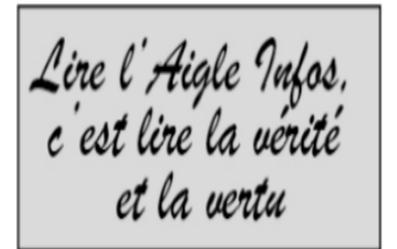
Ce membre du bureau national du RPG a aussi évoqué la mission conduite par le Ministre Secrétaire général à la présidence de la République à Kindia, le 21 février dernier. La distribution des vivres à cette population dans le cadre dit-il, d'une campagne pour la paix, soulève des interrogations dans le camp de l'ancien parti au pouvoir.

« Comment des personnes qui n'ont aucune ressource que nous connaissions auparavant, peuvent

aujourd'hui se permettre de distribuer des denrées alimentaires, de donner de l'argent par-ci par-là. Où se trouve la justice ? Est-ce que la justice est seulement orientée vers une catégorie de Guinéens ? », a-t-il ajouté.

Mais de l'avis de ce politique, les discours que tiennent ces missionnaires, riment de plus à ceux d'une campagne politique pour quelqu'un qui n'a pas dévoilé ses intentions : « Jusqu'au moment où nous parlons, nous nous savons qu'il y a des choses qui ne se diront pas dans ce pays. Parce que le jour où quelqu'un ouvre la bouche ici après avoir prêté serment pour nous dire qu'il veut aller à autre chose, c'est en ce moment qu'il va connaître les Guinéens », a prévenu Aboubacar Demba DANSOKO.

Samuel Demba. D



La famille judiciaire en deuil

L'avocat Me Aboubacar Doumbouya n'est plus

Le lundi 24 février 2024, le Barreau de Guinée et d'autres membres de la famille judiciaire ont rendu un vibrant hommage à Me Aboubacar Doumbouya, décédé la veille. C'est au cours d'une cérémonie organisée à la Cour d'Appel de Conakry.



« Vous comprendrez qu'il me sera difficile d'être inspiré à cette tribune, parce que je n'ai pas le don de bonne communication à de telles occasions à l'image du doyen Mohamed Eric Thiam. Mais au nom de la 31e promotion de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, je suis tenu, même sans délégation mais par représentation de la promotion, de venir prononcer un mot. Nos professeurs, nos éminents encadreurs de la Fac sont sur place. M. Sakho, l'ancien directeur du centre de formation qui nous enseignait les droits de bien, est présent pour nous partager ces moments difficiles. M. Bâtonnier, lui-même, qui venait de prononcer l'oraison funèbre, a été notre professeur de droit des affaires. Et pour ceux qui ne le savent pas, Aboubacar Doumbouya était, vous l'avez constaté à travers la photo qui est là, le

symbole vivant de l'élégance et de l'éloquence, de la courtoisie mais surtout de l'objectivité. Et pour ses qualités, il a été investi, notre responsable de classe, avec un mandat permanent. Parce que même dans les salles d'audience, entre amis des promotions, chaque fois qu'il y avait peut-être quelques espoirs liés à quelques questions que ce soit, dès qu'il faisait son entrée, chacun de nous disait "le chef est là". Et le débat prenait fin. Au-delà d'avoir partagé les conforts et les difficultés des amphithéâtres, Aboubacar Doumbouya est un ami des promotions également au Barreau. Nous sommes de la promotion de 1998. Et lorsqu'il avait été question de verser, avant les cérémonies de prestation de serment, 100 000 francs au trésor, nombreux étaient, en tout cas de nos promotions, qui avaient éprouvé des diffi-

cultés pour mobiliser ces montants en 1998. 100 000 francs guinéens, ce n'était pas un petit montant. Les amis peuvent le témoigner ici. Quand bien même ils seraient assis de l'autre côté, ils puissent jouer un rôle majeur de mobilisation des fonds pour permettre à tout le monde de prêter serment. Puisse Dieu faire que son âme repose en paix », a témoigné Me Mory Doumbouya, ancien ministre de la Justice.

Quant au Bâtonnier Mamadou Souaré Diop, il dira ceci à propos du défunt: « Il était l'incarnation même de l'avocat, du professionnel à l'usage humain. Si le barreau compte encore dans ses rangs d'émouvante personnalité, celui dont nous saluons ce jour la mémoire, brilla à sa façon, aux soins qu'il apportait à sa personne, son port toujours impeccable. La conception de notre profession, dont il comprenait la noblesse, l'a poussé à se vouer au culte de l'élégance. Il était l'incarnation de l'avocat moderne. Il comprenait et transmettait cette grandeur de la profession par avant tout une apparence soignée qui force le respect et la considération. Il nous appartient à nous autres de maintenir vivant cette valeur qui grandit l'avocat ».

Kèfina Diakité



Climat d'insécurité en Guinée L'UFR fait part de ses vives inquiétudes

Le samedi 22 février 2025, l'assemblée générale hebdomadaire de l'UFR s'est tenue à son siège national à Matam, dans la commune du même nom.



A cette occasion, le parti de l'ancien Premier ministre Sidya Touré s'est prononcé entre autres sur l'enlèvement d'Abdoul Sacko, coordinateur national du Forum des Forces des Sociales de Guinée (FFSG), qui, on le sait, a été retrouvé plus tard dans un état critique en brousse à Forécariah. La troisième force politique du pays déplore le fait que le phénomène de kidnapping soit devenu récurrent sous le régime du CNRD et qu'aucun Guinéen ne se sente désormais en sécurité. « Nous allons leur demander d'assurer notre sécurité. Notre sécurité doit être assurée. Nous n'avons que cette Guinée. Nous demandons à la junte d'assurer notre sécurité. Quand elle est venue au pouvoir, c'est nous qui avons dansé. Quand elle est venue au pouvoir, c'est nous qui avons chanté. On a tellement cru au pouvoir militaire parce qu'on s'est dit quelque part que nous serions en sécurité. Si on voit les enlèvements, les kid-

nappings, les séquestrations, vraiment, ça fait peur », a martelé N'Sira Bangoura, membre du bureau exécutif de l'Union des forces républicaines (UFR) devant un parterre de militants réunis en assemblée générale. Avant de faire part de sa grande déception par rapport à la conduite de la transition en cours dans le pays du général Mamadi Doumbouya.

« Je suis très déçue, je suis une femme, je suis déçue. J'ai peur aujourd'hui, j'ose vous dire la vérité. Je prends la parole mais j'ai la peur au ventre. Aucun Guinéen ne se sent aujourd'hui en sécurité parce qu'on peut être enlevé dans la voiture, sur des motos. Personne ne se sent en sécurité. C'est un problème pour tout le monde. Dans l'ensemble, tous les Guinéens sont menacés », a-t-elle ajouté.

Kaba Kankoula

RDC

## Les défis du trio Kenyatta-Obasanjo-Desalegn face au difficile dialogue et en quête d'un cessez-le-feu

L'ancien président kényan Uhuru Kenyatta, l'ex-président nigérian Olusegun Obasanjo et l'ancien Premier ministre éthiopien Hailemariam Desalegn ont été désignés, dans un communiqué non daté, mais diffusé le 24 février 2025, comme facilitateurs du processus de paix conjoint entre la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Leur mission : restaurer la stabilité dans l'est de la République démocratique du Congo.



L'annonce de leur nomination fait suite au sommet conjoint des chefs d'État de la SADC et de l'EAC, tenu le 8 février à Dar es Salaam, en Tanzanie, mais officialisée seulement lundi 24 février. Ce choix marque un changement de méthode, passant d'un médiateur unique – le président angolais João Lourenço – à un panel d'anciens dirigeants africains.

Un trio complémentaire pour une médiation plus large Ce comité des facilitateurs a été conçu pour assurer un équilibre entre continuité, expertise diplomatique et autorité morale. Il y a d'abord Uhuru Kenyatta. Déjà impliqué dans le processus de Nai-

robi, il apporte une connaissance approfondie des acteurs du conflit. « Son rôle sera de garantir la continuité des efforts diplomatiques et de maintenir les contacts avec les groupes armés présents dans l'est de la RDC », dit une source diplomatique africaine. Il y a aussi Olusegun Obasanjo. À bientôt 87 ans, l'ancien président nigérian incarne l'autorité morale sur le continent. Il bénéficie d'un solide réseau international et d'une expérience dans la médiation des conflits africains. En 2009, il avait facilité le dialogue entre le gouvernement de Joseph Kabila et le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), dont certains dirigeants ont ensuite formé le

M23. Enfin, il y a Hailemariam Desalegn. Ancien Premier ministre éthiopien et ex-président de l'Union africaine, il apporte une expertise technique et institutionnelle. « Il a une approche plus analytique et pourra structurer les négociations sur des bases solides », explique un autre diplomate africain. Selon Olivier Nduhungirehe, ministre rwandais des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, ce trio pourrait permettre « une meilleure compréhension des causes profondes du conflit et une approche plus équilibrée » dans la recherche d'une solution durable. Une feuille de route encore incertaine Les facilitateurs devront d'abord harmoniser les efforts diplomatiques entre l'EAC et la SADC pour obtenir un cessez-le-feu effectif. Une réunion ministérielle conjointe des deux organisations est prévue le 28 février, bien qu'elle ne soit pas encore confirmée. Dans l'attente de cette rencontre, une réunion des ministres des Affaires étrangères et de la Défense est prévue pour examiner les rapports des chefs d'état-major des armées des deux blocs régionaux, qui se sont réunis le 24 février à Dar es Salaam. L'objectif est de définir une feuille de route pour le dialogue entre toutes les parties concernées. Cependant, une divergence majeure persiste : Kigali insiste sur la nécessité d'un dialogue entre Kinshasa et le M23, une demande systématiquement rejetée

par le président Félix Tshisekedi. Ne pas repartir de zéro L'un des principaux défis pour les facilitateurs sera d'éviter de recommencer le processus de médiation à zéro. Le processus de Luanda avait déjà défini, en novembre dernier, un cadre opérationnel avec un plan de désescalade sur trois mois. Repartir sur de nouvelles bases risquerait de prolonger l'impasse et de favoriser la poursuite des combats, alerte un expert. Pendant ce temps, les rebelles de l'AFC/M23 maintiennent leur contrôle sur plusieurs villes de l'est de la RDC, dont Goma et Bukavu, et menacent d'avancer vers d'autres localités. La situation humanitaire continue de se dégrader, tandis que plusieurs pays de la sous-région plaident pour le déploiement d'une force hybride afin de sécuriser les zones sous contrôle des rebelles. Quelle force pour sécuriser l'est de la RDC ? Une question reste en suspens : qui garantira la mise en œuvre du cessez-le-feu sur le terrain ? Si certains acteurs régionaux plaident pour une force conjointe EAC-SADC, Kinshasa préfère voir ce rôle jouer par l'armée congolaise. D'autres sources gouvernementales congolaises ne sont pas contre l'idée de confier à la Monusco cette mission. « La Monusco peut jouer un rôle de supervision, mais nous devons éviter de reproduire l'échec d'autres initiatives », souligne une source gouvernementale congolaise. De son côté, la force de la SADC

(SAMIDRC), déployée récemment, est considérée comme une force belligérante et non une mission de maintien de la paix par Kigali. « Il faut revenir à une force de stabilisation qui accompagne le cessez-le-feu et facilite le dialogue politique. Cela peut être la force de l'Afrique de l'Est qui avait obtenu un cessez-le-feu de six mois en 2023 », estime Olivier Nduhungirehe. Un test pour l'unité africaine L'initiative EAC-SADC représente une nouvelle tentative africaine pour régler un conflit qui menace de s'étendre au-delà des frontières de la RDC. Le succès du trio Kenyatta-Obasanjo-Desalegn dépendra de leur capacité à coordonner les efforts des deux organisations régionales et à convaincre les parties prenantes d'adhérer à un véritable processus de paix. La réunion ministérielle du 28 février sera une étape clé pour déterminer si cette nouvelle médiation a une chance de réussir, ou si, elle se heurtera aux mêmes blocages que les tentatives précédentes.

RFI



## AG du RPG Arc-en-ciel La gouvernance d'Alpha Condé magnifiée par l'honorable Kamissoko

Lors de l'assemblée générale du RPG Arc-en-ciel, qui s'est tenue le samedi, 22 février 2025, à son siège national à Gbessia, dans la commune du même nom, l'honorable Mohamed Lamine Kamissoko, membre du bureau exécutif du parti, est revenu sur la situation qui prévaut actuellement dans le pays du général Mamadi Doumbouya. Il n'a pas manqué de magnifier la gouvernance du professeur Alpha Condé, évincé du pouvoir le 5 septembre 2021 par l'actuel locataire du Palais Mohammed V.



« Nos grands responsables ont compris que le coup d'État est survenu dans un contexte où il y a un déplacement social et il y a beaucoup d'agitations au sein de notre société. Pour ne pas détourner la direction des choses, pour ne pas tomber dans un conflit interethnique, la Direction nationale du Parti, de jour en jour, nous avons commencé à suivre les choses. De jour en jour, le peuple a été instruit des actions menées par l'équipe de la transition. De jour en jour, les gens se font découvrir dans tous les sens », a déclaré Hon. Kamis-

soko. Et parlant du coup d'État, il a dit ceci : « Dans les premières heures, on dit que le coup d'État est fait parce que le professeur a pris le peuple de Guinée en otage. C'est ce qui a été dit. Mais aujourd'hui, est-ce que le peuple n'est pas pris en otage ? La preuve, ce matin, vous avez vu un déferlement de véhicules sur Kindia. Pour quoi faire ? Est-ce que ça vaut le coup ? » Dans son intervention, l'ancien député n'a pas manqué de fustiger la montée de l'insécurité et la dégradation des conditions de vie des Guinéens.

« Les gens ont dit qu'au temps du professeur Alpha Condé, la population n'était pas en sécurité. Et aujourd'hui ? Pas plus tard qu'avant-hier, 2 ou 3 jours plus tard, on a vu l'enlèvement de M. Abdoul Sacko et une jeune douanière qui a été tuée à la SIG Madina par balles, pour ne citer que ces deux cas récents sans parler de l'intérieur du pays, à Conakry c'est la même chose. Maintenant, l'aggravation du niveau de vie de la population, la misère croissante de la population... Dans un passé récent, le professeur Alpha Condé avait établi un programme qu'on appelait ANIES. Et nous avons dit la prospérité partagée. À partir des revenus tirés des ressources minières de notre pays, il fallait que toute la population en bénéficie. Tu pouvais rester chez toi, l'ANIES pense à te faire des cadeaux. Elle a fait des cadeaux à beaucoup de familles pour ne pas dire toutes les familles. Ça c'est un exemple de gestion, un exemple de bonne gouvernance du professeur Alpha Condé »

Kéfina Diakité

## Chambre du jugement de la Crief Renvoi de l'affaire Dr Ibrahima Kourouma au 05 mars

Le mercredi 26 février 2025, les experts ayant travaillé sur le rapport budgétaire qui accable Dr Ibrahima Kourouma, ancien ministre de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation sous le régime Alpha Condé, auraient dû être entendus par devant la chambre du jugement de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief). Mais ces derniers, pour des raisons qui leur sont propres, n'étaient pas présents à l'audience du jour.



A l'ouverture de l'audience, après avoir constaté l'absence des experts ayant travaillé sur le rapport budgétaire accablant Dr Ibrahima Kourouma, le juge Yacouba Conté a ordonné la comparution de ces inspecteurs ayant établi le rapport portant investigation sur l'exécution des budgets du ministère de l'Enseignement pré-université et de l'Alphabétisation de la période allant de 2011 à 2021. Il a aussi ordonné de procéder à l'identification des biens immeubles appartenant aux prévenus Ibrahima Kourouma et Mohamed V Sankhon ainsi que

leurs épouses et enfants. Comme indiqué plus haut, il a par la suite décidé de renvoyer l'affaire au 05 mars 2025 pour la suite des débats. Pour rappel, Dr Ibrahima Kourouma et Mohamed V Sankhon, Daf au ministère de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation sont poursuivis par la CRIEF pour des faits présumés de « détournement de deniers publics et enrichissement illicite » portant sur les montants de 612 milliards 520 millions 784 mille 809 francs guinéens et 12 milliards de dollars. Des montants non justifiés selon la cour dans le cadre de l'organisation des examens nationaux. A part Dr Ibrahima Kourouma, d'autres dignitaires du régime déchu sont également poursuivis pour les mêmes faits présumés de détournement de deniers publics : Dr Ibrahima Kassory Fofana, Dr Mohamed Diané, Amadou Damaro Camara, Kabinet Sylla "Bill Gates", Michel Kamano, Oyé Guilavogui.

Kaba Kankoula

## Sénégal

## Une microalgue à l'origine de la mystérieuse maladie de peau des pêcheurs

Après cinq ans de recherches, les scientifiques ont découvert que la microalgue « *Vulcanodinium rugosum* », qui se développe en pleine mer, produit une toxine qui provoque une forte éruption de boutons chez l'être humain. Cette dermatose aiguë a touché près de 1 300 personnes en 2020 et 2021



Novembre 2020. Un mal mystérieux frappe les pêcheurs de Thiarye-sur-Mer, près de Dakar, avant de s'étendre à d'autres villages de la Petite-Côte, au sud de la capitale sénégalaise. Le même scénario, partout, se répète : après être sortis en mer, des hommes remontent leur pirogue sur la plage et découvrent que leur corps est couvert de boutons urticants. Cette étrange varicelle touche leurs mains, leurs avant-bras, souvent les contours de leur bouche, parfois leurs parties génitales et leurs yeux. Ils sont des dizaines, puis des centaines affectés par cette maladie inexplicable.

Il aura fallu cinq années d'investigations en mer et de recherches pour trouver la responsable de ces « dermatoses aiguës » : une microalgue marine, *Vulcanodinium rugosum*, qui produit une biotoxine, la portimine A, à des « niveaux élevés », selon les conclusions publiées le 13 février dans la revue scientifique EMBO Molecular Me-

dicine. L'énigme a été résolue par un consortium scientifique international réunissant une quinzaine de laboratoires sénégalais, français, espagnol et singapourien. Mais les enquêteurs ont longtemps tâtonné, laissant malgré eux la psychose se répandre.

D'abord, se souvient Patrice Brehmer, de l'Institut de recherche et de développement de Dakar, « les hommes infectés ont tardé à prévenir les autorités à cause du tabou entourant ce mal jugé infamant, ce qui a ralenti les enquêtes ». Sollicité dès l'alerte donnée par la gendarmerie sénégalaise à la mi-novembre 2020, le scientifique a participé aux premières sorties en mer pour prélever des échantillons. « On ne savait pas quoi ni où chercher précisément. Nous étions démunis », reconnaît-il.

Les premières analyses se concentrent sur des polluants chimiques, mais la piste est vite écartée. Des nappes brunâtres ont été aperçues au large de l'île

de Gorée. Fausse alerte encore, rien d'anormal n'est détecté dans les eaux. Le pétrole est un temps soupçonné à cause des explorations de gisements d'hydrocarbures qui se multiplient à l'époque au large de la Petite-Côte. « Des niveaux importants de phtalate provenant de dérivés pétroliers étaient notés dans les filets de pêcheurs, explique Patrice Brehmer. Mais, dans la littérature scientifique, il n'y avait aucune concordance entre ces symptômes observés et les perturbateurs endocriniens liés aux phtalates. » Nouvelle désillusion.

« Les rumeurs les plus folles circulaient »

En plein Covid, l'inquiétude, voire la paranoïa s'emparent de Dakar. Certains cessent d'acheter du poisson alors que les produits de la mer sont très utilisés dans la cuisine sénégalaise et que le secteur de la pêche fait vivre au moins 17 % de la population active du pays. « Les rumeurs les plus folles circulaient à l'époque, rapporte Souleymane Diagne, pêcheur à Ouakam. On disait même que c'était la lotte qui en était à l'origine. » Aucune intoxication alimentaire pourtant ne sera relevée. Et aucun baigneur ne présentera de symptômes inquiétants. Assez rapidement, le profil des malades se précise. Des pêcheurs, utilisant « uniquement des filets maillants calés ou des filets dérivant de surface », selon l'étude, souffrent de ces « nécroses cutanées ». « Le 24 novembre 2020, on arraisonne au hasard une pirogue de pêcheurs artisanaux, raconte Patrice Brehmer. En prélevant une substance marron dans les filets, j'ai l'intuition que l'on est

tout proche. » Après avoir exclu les pistes d'infections bactériennes, virales ou de polluants chimiques, des échantillons sont envoyés en France à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer).

Et puis ? Plus rien, ou presque. La « maladie mystérieuse des pêcheurs sénégalais » s'évapore aussi inexplicablement qu'elle est apparue. A partir de janvier 2021, plus aucun cas n'est signalé, tous les hommes infectés finissent par guérir, les éruptions cutanées ayant parfois duré quelques heures ou 21 jours au maximum. Mais à l'instar d'un serial killer dans un polar, le mal revient, un an plus tard, « dans la même zone géographique, et à la même période », précise M. Brehmer. Sans que les scientifiques parviennent à l'expliquer, la crise baisse en intensité. Elle a touché au total 1 300 personnes au Sénégal entre novembre 2020 et décembre 2021.

## Des cas similaires en Guinée

Début 2022, près de 500 pêcheurs attachés au port de Bonfi, près de Conakry, la capitale guinéenne, présentent des éruptions cutanées similaires à celles observées au Sénégal. Avec son « masque, [son] tuba et un filet à plancton », Patrice Brehmer repart en mer pour collecter des échantillons. En France, où l'étude est élargie, son collègue de l'Ifremer, Philipp Hess, responsable de l'unité Physiologie et toxines des microalgues toxiques, fait un parallèle avec une étrange maladie ayant touché Cuba, en 2015. « Une soixantaine d'adolescents étaient ressortis d'une baignade dans la baie de Cienfuegos avec

les mêmes éruptions cutanées, dit-il au Monde. Sauf qu'à l'époque, on ne dispose que de leurs témoignages et d'aucune photographie. »

De semaine en semaine, l'énigme suscite davantage l'intérêt des scientifiques. Ces derniers pointent le rôle clé joué par la toxine émise par la microalgue *Vulcanodinium rugosum* « en raison d'un faisceau de présomptions fiables ». Mais il reste à savoir « pourquoi ces toxines [sont] responsables de ces lésions cutanées », poursuit Philippe Hess.

Des dermatologues de Toulouse, des scientifiques de Murcie en Espagne et de Singapour se joignent au jeu de piste autour de *Vulcanodinium rugosum*. En laboratoire, ils travaillent sur des cellules primaires pour comprendre la chaîne immunitaire ayant conduit à ces nécroses cutanées. Ils dévoilent le rôle primordial d'un « capteur immunitaire, l'inflammasome NLRP1 », à l'origine « d'un mécanisme de défense [...] provoquant ainsi les symptômes sévères constatés chez les pêcheurs », selon l'étude parue le 13 février.

Reste deux énigmes, et non des moindres. Pourquoi et comment cette microalgue s'est-elle développée en pleine mer au large de Dakar et Conakry alors qu'elle était observée dans des baies comme à Cuba ? Et est-ce la faute à l'intensification du transport maritime, notamment aux bateaux de pêche chinois observés à Cuba et le long du littoral ouest-africain ? L'enquête n'est pas encore tout à fait bouclée.

Abbas Asamaan

## Sanoyah

## Paul Moussa Diawara du MPD appelle à soutenir le CNRD et son président

Le samedi 22 février 2025 à la faveur d'un meeting organisé à Sanoyah, dans la préfecture de Coyah, Paul Moussa Diawara, le Directeur national de la Marine marchande, par ailleurs président du Mouvement des Patriotes pour le Développement (MPD), a signé son come-back sur la scène politique et apporté son soutien au CNRD.



Dans son discours de circonstance, l'ancien Directeur général de l'Office guinéen de publicité (OGP) sous Alpha Condé n'a pas manqué d'exprimer sa gratitude au président de la transition, le général d'armée Mamadi Doumbouya, à qui il apporte clairement son soutien.

« Pour le général Mamadi Doumbouya, j'exprime l'entière disponibilité du parti, le Mouvement des Patriotes pour le Développement (MPD), ainsi que l'ensemble de la grande communauté kissi, qui s'étend sur les quatre régions natu-

relles de notre pays. Vous le savez, c'est la troisième démographie de notre pays, » a déclaré Paul Moussa Diawara, tout en insistant sur son soutien indéfectible au pouvoir en place et sur la nécessité de faire front contre toute tentative de déstabilisation. « Ne croyez pas ceux qui vous diront autre chose, même s'ils viennent de votre propre communauté. Ne laissez personne vous dire que le général Mamadi Doumbouya n'a pas accompli ce qu'il a promis. Là où je mets ma tête, vous devez aussi mettre la vôtre... Ce grand meeting témoigne désor-

mais le retour du président du MPD sur la scène politique nationale de notre pays. Et désormais, j'aurai tout le temps de prendre la parole concernant la vie de notre nation, sur les sujets qui préoccupent notre pays en tant que leader et président du MPD, pour apporter notre contribution, notre ambition et notre vision sur le changement amorcé sous le leadership du général Mamadi Doumbouya, dans le cadre de la refondation qui est en train de changer le visage de Conakry et de l'arrière-pays. Ma nomination, ce n'est qu'une réhabilitation. Parce que j'ai été honni, j'ai eu des problèmes, mais vous ne m'avez jamais abandonné, » a martelé Paul Moussa Diawara, avant de justifier son soutien au pouvoir en place. « Le pouvoir, c'est ce qui résout les problèmes des communautés. Celui qui peut t'aider, aider la communauté, c'est lui qu'il faut soutenir », dira-t-il. Il a par ailleurs invité la communauté kissi à aimer le général Mamadi Doumbouya, car il leur aurait prouvé son amour.

Kéfina Diakité

## Mali

## Plusieurs personnes soupçonnées d'avoir voulu accueillir l'imam Dicko ont été arrêtées

On ne l'a appris que hier mardi. Au moins neuf personnes, présentées comme des partisans de l'imam Mahmoud Dicko, ont été inculpées pour « attroupement illégal » et jetées en prison à Bamako. Il leur est reproché d'être sortis le 14 février dans les rues de Bamako pour accueillir le leader religieux qui vit en exil et finalement n'est pas revenu au pays.

Dans l'affaire, dix Maliens ont été arrêtés, rapporte notre correspondant régional, Serge Daniel. Parmi eux, un vieillard qui a finalement été libéré. Les neuf autres personnes sont inculpées pour « attroupement illégal » et jetées à la maison d'arrêt de Bamako. Présentées comme partisans de l'imam Mahmoud Dicko, elles auraient été vues parmi la foule mobilisée pour accueillir le leader religieux (et opposant à la junte) dont le retour au Mali avait été annoncé à tort le 14 février.

Un proche d'un des Maliens emprisonné, explique : « Nous habitons non loin de l'aéroport de Bamako. Le jour où l'imam devait rentrer, les forces de l'ordre sont venues jusque dans notre maison pour arrêter mon frère, alors qu'il n'était pas à la manifestation ».

Les relations entre Mahmoud Dicko et la junte, au début bonnes sont désormais exécrales. L'an-

cienn président du Haut conseil islamique du Mali, très influent dans le pays, est devenu l'un des principaux opposants des militaires au pouvoir. Il avait par exemple dénoncé une « Transition sans trajectoire » et « qui ne finira jamais ». La Coordination des mouvements et associations de soutien à l'imam a été dissoute par la junte en mars 2024. La CMAS est membre des coalitions d'opposition « Appel du 20 février » et « Synergie d'action pour le Mali », qui rassemblent des partis politiques et des organisations de la société civile et exigent notamment une transition civile et l'organisation de l'élection présidentielle.

Depuis plus d'un an, Mahmoud Dicko vit en exil en Algérie depuis plus d'un an.

RFI

États-Unis

Trump va annoncer «prochainement» des droits de douane de 25% sur les produits européens

Un peu plus d'un mois après son retour au pouvoir, Donald Trump a réuni mercredi 26 février son premier conseil des ministres. Lors d'une conférence de presse, il a fait plusieurs déclarations, notamment sur les droits de douane, l'un de ses principaux chevaux de bataille depuis qu'il a été réélu. Ainsi, les produits européens feront l'objet « prochainement » de 25% de droits de douane. Il a également répété ses griefs à l'encontre de l'Union européenne.



Le président américain Donald Trump a annoncé mercredi, à l'occasion de la première réunion de son cabinet à la Maison Blanche, que les produits européens feraient l'objet de 25 % de droits de douane. « Nous avons pris la décision, et nous l'annoncerons prochainement, ce sera 25 % », a assuré Donald Trump, soit le niveau auquel les produits canadiens et mexicains devraient également

être taxés à partir de début avril. « L'Europe a été conçue pour emmerder les États-Unis » Mais surtout, les mots ne semblent pas assez forts contre le projet européen lui-même qui, selon le président américain, a été conçu contre les États-Unis dès le départ. « Les Européens ont vraiment profité de nous, ils n'acceptent pas nos voitures, ou nos produits agricoles, et ils donnent toutes sorte de

raisons pour cela, alors que nous acceptons tout d'eux », avance Donald Trump.

« On a un déficit de 300 milliards de dollars avec eux, donc moi, j'aime les pays européens, mais l'Europe a été conçue pour emmerder les États-Unis, c'est le but et ils y sont bien arrivés jusqu'à présent, mais maintenant, je suis président », ajoute-t-il.

L'Union européenne, « une aubaine » pour les États-Unis, selon la Commission

La réaction officielle de la Commission n'a pas tardé. Ce chiffre de « 300 milliards de dollars » de déficit commercial américain vis-à-vis de l'Europe est contesté par Bruxelles qui estime qu'il faut au bas mot le diviser par deux. L'Union européenne a été une « aubaine » pour les États-Unis, a répondu mercredi la Commission à Donald Trump.

« L'Union européenne est le plus grand marché de libre-échange au monde. Et elle a été une aubaine pour les États-Unis », a assuré un porte-parole de l'exécutif européen dans un communiqué. La Commission a appelé à « travailler

ensemble pour préserver ces opportunités pour nos citoyens et nos entreprises. Pas l'un contre l'autre », ajoute le texte. « En créant un marché unique, vaste et intégré, l'UE a facilité les échanges, réduit les coûts pour les exportateurs américains et harmonisé les normes et les réglementations dans 27 pays », a-t-il insisté.

« L'Europe réagira immédiatement et avec fermeté » assure le commissaire européen chargé du Marché unique, Stéphane Séjourné, rapporte notre correspondant à Bruxelles, Pierre Benazet.

L'Europe était de toute façon déjà dans le collimateur, car les droits de douane imposés par Trump en 2018 ont été suspendus par Biden jusqu'au 31 mars de cette année. Les Européens savaient qu'ils étaient sur la sellette et ils ont déjà prévu une liste de produits à taxer si ces droits de douane reprennent : motos Harley Davidson, bourbon, aires ou barres d'acier inoxydable par exemple. En 2018, l'UE avait taxé 182 produits, à la fois par des mesures miroir ou de réciprocité, mais aussi de rétorsion – ap-

pelées par euphémisme mesures de rééquilibrage. La rétorsion était évidente puisque l'UE ciblait principalement des productions originaires des circonscriptions qui avaient voté pour Donald Trump ou qui votent traditionnellement pour le Parti républicain.

Donald Trump renvoie les garanties de sécurité de l'Ukraine à l'Europe Donald Trump a également déclaré que c'était aux Européens, pas aux États-Unis, de fournir des garanties de sécurité à l'Ukraine dans le cadre d'un plan de règlement du conflit avec la Russie. « Je ne vais pas fournir de garanties de sécurité au-delà de beaucoup », a affirmé le président américain lors d'une réunion de son cabinet à la Maison Blanche.

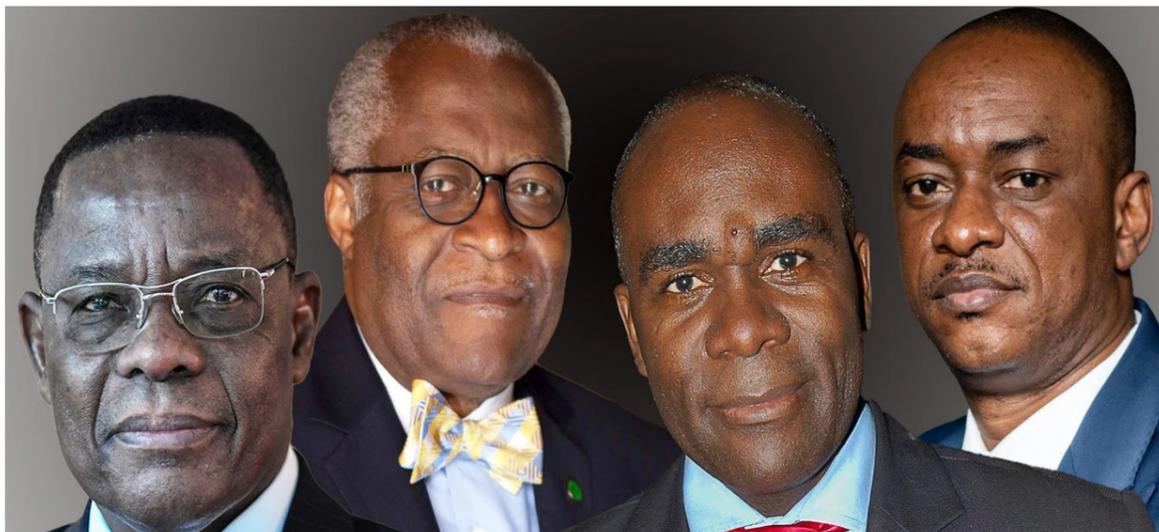
« Nous allons demander à l'Europe de le faire parce que, vous savez, l'Europe est leur voisin immédiat, mais nous allons nous assurer que tout se passe bien », a martelé Donald Trump. Quant à l'Ukraine, elle « peut oublier » une adhésion à l'Otan, a indiqué le président.

RFI

Présidentielle au Cameroun

Les candidats de l'opposition en rang dispersé, pour le moment

Au Cameroun, Tomaïno Ndam Njoya, présidente de l'UDC et maire de la ville de Foumban dans l'ouest du pays, a annoncé vendredi sa candidature à la présidence de la République. Cette annonce intervient après plus d'une dizaine d'autres, toutes issues des rangs de l'opposition, et quelques autres de la société civile. Des candidatures en cascade alors que plusieurs leaders de l'opposition avaient annoncé travailler à la désignation d'une candidature unique face à celle du pouvoir. Une option de moins en moins d'actualité ?



Maurice Kamto du MRC, Cabral Libii pour le compte du PCRN, Akere Muna au nom du parti Univers et donc aussi Tomaïno Ndam Njoya pour l'UDC... tous ces leaders et d'autres, parmi les plus représentatifs de l'opposition camerounaise sont déjà des candidats déclarés à l'élection présidentielle d'octobre 2025.

S'ils doivent encore passer le tamis des validations par Elecram, l'organe en charge des processus électoraux au Cameroun et des recours éventuels au Conseil constitutionnel, à l'évidence - et pour le moment -, c'est en rang dispersé que l'opposition camerounaise avance vers cette élection présidentielle attendue dans huit mois. En décembre 2023, lors de la convention du MRC au cours de laquelle la candidature de Maurice

Kamto avait été annoncée, l'opinion publique apprenait aussi la naissance d'une coalition, l'APC (l'Alliance politique pour le changement). Cette coalition devait agréger partis politiques et organisations de la société civile autour du leader du MRC, mais deux ans plus tard, l'identité de ses membres reste mystérieuse.

Dans la foulée, une autre coalition sortait des fonts baptismaux, l'Alliance pour la transition politique, avec les mêmes intentions : trouver le candidat le plus consensuel possible dans les rangs de l'opposition. Mais à peine était-elle annoncée que certains des membres ont fait défection et quelques-uns ont depuis annoncé leur propre candidature.

L'idée d'une candidature unique de l'opposition est-elle alors défi-

nitivement enterrée, d'autant plus que le ministère de l'Administration territoriale s'est ouvertement prononcé contre la création de ces coalitions ? Pas tout à fait selon quelques indiscretions. L'idée serait aujourd'hui, dans un contexte de totale incertitude, d'attendre de voir les candidatures qui seront retenues par Elecram et ensuite de choisir parmi les leaders admis à concourir, celui qui aurait le plus de chance de vaincre le candidat du pouvoir.

RFI



Côte d'Ivoire

Saisie de conteneurs chargés de cacao de contrebande

En Côte d'Ivoire, les douanes ont saisi six conteneurs avec du cacao qui devait être exporté de manière frauduleuse, le 18 février 2025. Le manque à gagner pour l'économie locale est important. Et depuis plusieurs mois, les autorités serrent la vis concernant l'exportation illicite de produits agricoles de rente.



Cette fraude a été décelée suite à un contrôle de l'Unité mobile d'intervention rapide des douanes (UMIR). Cette unité a trouvé 1 266 sacs de fèves de cacao dans six conteneurs. « Les conteneurs que vous voyez à côté de nous contiennent du cacao alors que le transitaire avait déclaré du caoutchouc naturel », décrit le Lieutenant-colonel Hippolyte Ouattara, commandant de l'UMIR, l'Unité mobile d'intervention rapide des douanes. Les saisies sont régulières. En témoignent ces piles de sacs de café, récemment saisis dans un camion qui passait par le Mali, pour livrer sa marchandise au Sénégal.

Seulement cette fois-ci, cela concerne un produit sensible, le cacao, qui est soumis à une procédure bien précise : « En déclarant du caoutchouc naturel, ils ont voulu faire une exploitation frauduleuse du cacao, parce que le DUS, le droit unique de sortie, du cacao est beaucoup plus élevé que celui du caoutchouc naturel. Dans notre jargon, on parle d'un +glissement

tarifaire+. Et ce glissement tarifaire est extrêmement important parce que ça touche un produit essentiel pour notre pays, le cacao : on ne s'amuse pas avec ».

Il y a là, 84 tonnes de cacao. Difficile, pour l'heure, de chiffrer l'ampleur du manque à gagner. Car des contrôles sont toujours en cours concernant le reste de la déclaration de cette livraison, interceptée dans le parc à conteneurs d'une société et qui comprend, au total, 110 conteneurs.

Le Directeur général des Douanes a saisi le Procureur du Pôle pénal, économique et financier. Deux personnes ont été placées sous mandat de dépôt.

Ces derniers mois, les douanes et les forces de sécurité redoublent d'efforts dans ce domaine. Les exportateurs de cacao estiment à près de 50 000 tonnes de produits agricoles vendus de manière illicite dans les pays voisins, au dernier trimestre 2024.

En parallèle, depuis plusieurs semaines, les services de sécurité mènent des contrôles aux frontières terrestres pour intercepter des camions susceptibles de quitter le territoire de manière frauduleuse avec des produits agricoles : cela concerne le cacao, mais aussi d'autres produits de rente.

RFI

